Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 13 (1937-1938)

Heft: 14

Artikel: Le ski et l'armée

Autor: Pfändler, Otto

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-707768

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les canons d'infanterie (Ik.).

Egalement pendant la guerre mondiale, naquirent les pièces d'accompagnement d'infanterie, avec lesquelles notamment furent combattues les mitrailleuses importunes jusqu'à une distance de plus de 4000 mètres, sans que l'artillerie ait à entrer en action. Pour combattre les tanks rapides et les chars blindés, une pièce à grande rapidité de tir est nécessaire, et encore doit-elle être susceptible de se mouvoir dans tous les sens en un temps très court. Les compagnies d'état-major, nouvellement créées, de nos bataillons d'infanterie sont équipées chacune de 2 canons d'infanterie 4,7 cm qui, tirés par des chevaux, suivent la troupe ou, selon la situation tactique, sont déjà attribués à l'avant-garde. Dans les terrains difficiles, le canon d'un poids de 300 kg environ peut être démonté en trois charges et bâté sur des bêtes de somme. Grâce à l'extraordinaire précision de cette arme et par une vitesse de tir maximale pratique de 12 à 15 coups par minute, des buts peuvent être atteints très rapidement jusqu'à une distance de 5 km; pour combattre les tanks on utilise un obus de rupture qui est capable, jusqu'à une distance de 1000 m, de traverser des blindages de 30 mm. (Cliché 5.)

Les lance-mines (Lm.).

Les compagnies d'état-major des bataillons d'infanterie possèdent encore chacune, comme armes lourdes d'infanterie, deux sections de lance-mine à chacune deux lance-mines de 8,1 cm. Les lance-mines sont d'excellentes pièces à tir courbe; elles sont utilisées partout où les autres armes d'infanterie à trajectoires tendues ne peuvent suffire et que la mise en action de l'artillerie n'est pas jugée nécessaire et que d'autre part, cela prendrait trop de temps. Les lance-mines seront par conséquent employés pour détruire un ennemi à couvert ou terré dans des tranchées. L'arme se décompose en trois parties de 20 kg chacune: le tube, l'affût à deux montants et la plaque de base; contre des buts vivants tels que des nids de mitrailleuses, on tirera des obus d'un poids de 3,3 kg et des mines de 6,6 kg pour la destruction d'objectifs fixes. La plus grande distance de tir du lance-mine est de 3000 mètres et la plus grande rapidité de tir de 20 coups par minute. (Cliché 6.)

Le ski et l'armée

En présence de la formidable course aux armements que l'on doit constater actuellement chez les grandes puissances européennes et le grave danger d'un nouveau conflit général qui menace le monde, notre petite Suisse se trouve dans l'obligation de faire tout son devoir pour assurer sa stricte neutralité en cas d'un nouveau conflit européen. Le magnifique succès de l'emprunt national pour la défense du pays, la réorganisation de notre armée, avec prolongement de l'école de recrues, les mesures pratiques pour la sauvegarde de nos frontières, ainsi que les grands efforts faits dans le domaine de l'armement et de l'équipement de nos milices, sont autant de preuves manifestes de la volonté absolue de la Suisse de ne pas servir de territoire aux belligérants, quels qu'ils soient.

L'instruction spéciale de nos troupes pour le service en montagne pendant l'hiver est un facteur très important dans l'ensemble de notre défense nationale. Nos montagnes forment des fortifications naturelles de notre pays, sur trois fronts. D'autre part, la dernière guerre a montré que les hostilités continuaient dans les régions montagneuses même pendant les hivers les plus rigoureux. Or, nos troupes ne pourront lutter efficacement contre un ennemi cherchant à forcer les passages en haute montagne que si elles y auront été préparées spécialement, par un entraînement sur le terrain et à ski. Tous les Etats voisins, depuis la guerre mondiale, vouent toute leur attention à la formation de leurs troupes par un service alpin pendant l'hiver et cela intensivement, chacun selon sa conception particulière. Comment la Suisse doit-elle procéder, étant donné son armée de milices et en tenant compte de diverses autres circonstances? On a proposé à plusieurs reprises de faire des cours de répétition par compagnies et bataillons, en montagne, pendant l'hiver, afin de pouvoir utiliser ces troupes en tout premier lieu, pour la défense de nos fortifications naturelles, en cas d'alerte. Or, nous estimons qu'en donnant suite à de telles propositions, nous ferions totalement fausse route. La simple réflexion doit nous y faire renoncer, parce que, dans une compagnie de deux cents hommes, au moins une centaine sont actuellement des skieurs très médiocres. En admettant que l'on adopte le système proposé, tous les hommes en entrant au service, recevraient pendant huit jours une instruction rudimentaire et hâtive pour la pratique du ski. Tous apprendraient quelque chose, même les débutants, mais jamais on n'en ferait en si peu de temps une troupe capable de manœuvrer utilement à ski dans la haute montagne.

Ce que nous devons faire avant tout, en temps de paix, c'est de *former des troupes légères pour la manœuvre en haute montagne,* dans n'importe quelles conditions climatériques.

La réorganisation de notre armée a déjà prévu l'emploi de troupes légères à des époques et dans des régions où celles-ci peuvent progresser rapidement, tout aussi bien que des cavaliers, des cyclistes ou automobilistes, pour occuper telle ou telle position importante. Mais ces troupes-là n'entrent pas en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'occuper sans délai des points stratégiques en haute montagne, en hiver surtout. Le rôle des ces formations légères à utiliser à la première heure, lors d'une menace d'invasion, sera précisément celui de se poster rapidement, au moment voulu, sur les cols et passages, d'y surveiller l'ennemi et d'établir les liaisons nécessaires.

En cas d'hostilités déclarées, chaque compagnie, chaque bataillon doit pouvoir disposer de formations alpines bien entraînées pour le service de frontière en haute montagne, prêtes à la première alerte sérieuse. Les commandants de bataillon et d'unités reconnaîtront certainement une telle nécessité et s'efforceront sans aucun doute de créer ces formations spéciales, composées d'hommes entraînés et qui, par leurs aptitudes en montagne, assureront une première sécurité.

Pour préparer ces troupes légères, le D.M.F. s'est déjà placé sur la bonne voie, en créant les

Cours de répétition d'hiver par détachements

dans lesquels, chaque année, un nombre déterminé d'hommes qualifiés, puis dans chaque unité, recoivent une instruction spéciale comme skieurs militaires alpins. Ces cours prévoient 2 officiers par bataillon, puis un sous-officier et cinq soldats par compagnie. Ce nombre peut paraître petit, mais après cinq ans chaque compagnie disposera de 2 officiers formés, de 10 sous-officiers et de 25 soldats. Après douze ans — durée de ce service spécial — on disposera d'un détachement régulier comprenant au moins 4 officiers, 12 sous-officiers et 60 soldats, soit une troupe capable d'affronter les tâches les plus difficiles. Déjà maintenant, les cours d'hiver exigent des participants beaucoup de connaissances techniques du ski et des capacités physiques solides. En un mot, des hommes dont on peut être sûr en n'importe quelles circonstances. On peut se rendre compte de la nécessité de telles exigences par le fait qu'au troisième jour des derniers cours d'hiver en montagne, dans la brig. 18, composée d'hommes spécialement choisis par le commandant, dix ont dû être renvoyés à la maison pour capacités insuffisantes, en tant que skieurs. Ces dix hommes ont dû s'astreindre aux cours ordinaires d'hiver, l'automne suivant.

Les cours de répétition pour l'entraînement d'hiver envisagent surtout *la formation du soldat,* avec programme identique aux cours ordinaires de répétition. Ils comprennent moins d'heures de service mais par contre prévoient des exigences plus grandes et plus sévères. On y cherche *la perfection technique* du skieur, dans la conduite d'une patrouille ou d'une subdivision en terrain montagneux, la pratique dans l'emploi des ingrédients nécessaires à l'entretien du matériel. On met en garde contre les dangers de la haute montagne. On initie les hommes aux devoirs que comporte une patrouille à grande distance, comment se servir de la corde, bivouaquer en pleine neige, etc.

Exercices tactiques. Promptes et énergiques décisions à prendre en certains cas. Assurer la sécurité de la patrouille. Savoir barrer un passage, prévoir un coup de main toujours possible. Maintenir la liaison par coureurs et par signalisation, par téléphone ou autres moyens. Le conducteur doit savoir se servir de ces divers moyens pendant la nuit et en cas de mauvais temps.

L'armement de ces troupes légères de montagne.

Cet armement peut consister, en cas de grave danger surtout, en fusil-mitrailleur léger, la carabine, la grenade à main. Ainsi armée, une poignée d'hommes, bien placée sur un col ou une arête, peut tenir tête à un adversaire beaucoup plus fort. Une troupe légère peut, en service d'hiver, renoncer à des armes automatiques lourdes, si elle est composée d'hommes bien préparés.

Les cours de répétition d'hiver qui ont eu lieu ces dernières années comprenaient seulement des troupes spécialement entraînées pour la montagne. Ils vont disparaître en 1938, vu l'inspection générale prévue par la nouvelle organisation de notre armée. A partir de l'année prochaine, ces cours seront sans doute introduits également dans les troupes de campagne, tout au moins dans les divisions qui, en cas de danger, doivent être employées dans les régions montagneuses. Les régions de la plaine ont doublement besoin d'être protégées précisément par ces troupes légères, spécialisées pour le service en haute montagne.

Notons encore que tous les cours de répétition par détachements entrent en ligne de compte pour le service d'été en montagne, afin de les instruire techniquement pour la manœuvre dans les rochers et sur la glace. Les mêmes contingents auront donc à faire un cours de répétition d'hiver et un d'été. Les cours de cadres, dans cet ordre d'idée, ont déjà eu lieu.

La pratique du ski hors service militaire.

En principe, on appelle pour le service d'hiver en premier lieu des hommes qui dans le civil pratiquent déjà le ski, soit en donnant des cours ou en participant à des concours entre skieurs. En procédant ainsi, on stimule la pratique de ce beau sport dans la vie civile, ce donc l'Armée ne peut que bénéficier. L'attrait du ski est devenu une passion générale et populaire. Les progrès réalisés dans ce domaine, ainsi que le formidable développement de ce sport durant les deux dernières décades, sont de nature à étonner le monde. Au point de vue purement militaire, il est de la plus haute importance que la pratique du ski continue à se répandre de plus en plus dans toutes les couches sociales de notre peuple.

Mais pour que l'extension de ce sport puisse être avantageuse au point de vue militaire, il ne faut pas la laisser au hasard. Il faut au contraire s'efforcer d'utiliser le skieur astreint au service dans une activité hors service et ayant un caractère militaire. Dans ce domaine, nous avons déjà fait du bon travail. La Division pour l'infanterie, de laquelle dépend cette activité civile, a organisé des *cours centraux* pour les officiers skieurs de la division, pour les brigades de montagne et les collaborateurs les plus aptes de celles-ci, en vue de leur formation comme directeurs de cours et maîtres d'équipes. Les divisions et les brigades elles-mêmes organisent chaque année des *cours de ski* pour soldats et sous-officiers, d'une part, ainsi que pour capitaines et officiers d'E.-M., d'autre part.

Les concours de ski.

Ceux-ci sont un facteur très important pour la pratique du ski hors service. Ils sont organisés chaque année dans les divisions et tous les deux ans dans l'armée entière. Les meilleures patrouilles et coureurs individuels y prennent part. Ces concours militairo-sportifs ont fait l'objet de certaines critiques de la part de certains commandants qui, eux-mêmes, n'y participent jamais et ne peuvent donc pas se faire une opinion personnelle exacte, ni les juger objectivement. Selon eux, ces concours ne seraient pas autre chose qu'une compétition de coureurs, sans portée pratique pour l'Armée. Une instruction tactique, disent-ils, serait préférable!

Sur ce point spécial, voici notre conception: Si nous arrivons, par cette activité sportive du ski hors service, à former un gros contingent de skieurs-militaires capables, bien entraînés, endurants et habitués à tous les terrains, un but éminemment patriotique serait atteint. On réservera aux cours de répétition d'hiver tout ce qui a un caractère purement militaire, soit: conduite de patrouilles, direction de détachements en montagne, manœuvre judicieuse en présence de l'ennemi, postes d'observation et transmission de rapports, utilisation des armes, lutte contre les forces naturelles, etc.

Nos soldats skieurs, techniquement bien instruits, se montreraient certainement de taille, sous tous les rapports, pour faire face à toute surprise, à toute manœuvre de la tactique chez l'agresseur. Dans toutes les branches de l'activité civile: gymnastique, tir, cyclisme et équitation, nous cherchons également à développer et à atteindre la perfection technique, ainsi que la capacité sportive individuelle. Tout le reste se développera tout naturellement. Si, d'une part, les courses de patrouilles et autres compétitions servent à entraîner un grand nombre de bons skieurs en vue d'un concours et si cet entraînement forme des hommes endurants et experts sur un terrain difficile, les cours de ski, d'autre part, permettent de réaliser chez nous *une technique uniforme* dans ce domaine. Des milliers d'officiers, de sous-officiers et de soldats ont reçu dans le courant de l'année, par nos cours, une instruction systématique et, de ce fait, sont devenus des militaires-skieurs capables de rendre de bons services à l'Armée.

Les cours de ski, ainsi que les concours, fournissent, grâce à cette organisation, une réserve précieuse pour les cours de répétition d'hiver. Dans la 6e Division — pour ne citer que celle-là, parce que nous la connaissons — environ 750 hommes ont reçu, durant les dix dernières années, une instruction pour le ski, conformément au programme de nos cours. Pendant le même laps de temps environ 2800 hommes ont participé à des concours. Lors de la dernière course de ski par patrouilles de division, en 1936, à Arosa, 65 équipes ont pris le départ et lors de la journée de ski de 1937, sur la montagne de Fideris, 550 hommes y ont participé.

La seule ombre à ce tableau dans cette activité sportive hors service, réside dans le fait que *les moyens*

financiers mis à notre disposition sont insuffisants. On est obligé de combler le déficit au moyen d'une mendicité plutôt humiliante. Cela ne devrait pas exister.

Avec la nouvelle organisation de notre Armée, le D.M.F. pourvoira au nécessaire, nous en sommes certains, ne serait-ce que pour faire droit, enfin, à nos demandes formulées à maintes reprises, depuis longtemps. Il nous est permis de caresser cet espoir, parce que, ce que nous demandons, porte sur des sommes relativement minimes qui ne peuvent être que de peu d'importance dans le budget général de ce département.

Lieut.col. *Otto Pfändler,* St-Gall.

La fanteria dell'aria nell'URSS

La pratica molto studiata del paracadutismo nell'URSS vi ha condotto alla creazione di una vera fanteria dell'aria, attorno alla quale si è fatto molto rumore. Alle manovre d'armata del 1935 a Kiew e del 1936 in Russia Bianca ed a Mosca degli sbarchi importanti sono stati effettuati a mezzo di paracaduti.

Non si può negare a questi esercizî un certo valore. Conviene però sottometterli ad una critica fredda ed oggettiva per vedere quello che c'è di veramente pratico e quello che è artificiale e di dubbio valore.

L'allenamento dei futuri paracadutisti è condotto molto metodicamente in iscuole speciali. Si comincia con il salto da un'alta torre, con il paracadute già spiegato, per arrivare in fine ai salti con armi e munizioni ed alle discese in gruppo, sforzandosi di scostarsi il meno possibile l'uno dall'altro.

Il lancio di soldati isolati o di piccoli gruppi con missione di propaganda, di spionaggio e di colpi di mano è relativamente facile, sopratutto di notte ed in regioni scarsamente popolate. Ma appena che il numero dei paracadutisti aumenta, il loro raggruppamento una volta arrivati a terra si presenta sempre più difficile, specialmente se il lancio deve avvenire approfittando dell'oscurità. Da questi piccoli gruppi non si può d'altra parte aspettarsi dei risultati decisivi su dei punti importanti che, anche dietro al fronte, non mancherebbero di essere ben custoditi. D'altra parte, non sarebbere possibile intraprendere delle grandi distruzioni, perchè il peso dell'esplosivo necessario sarebbe superiore alle possibilità di portata dei paracadutisti.

Il lancio di forti effettivi con compiti importanti è stato esercitato, a quanto sembra con discreto successo, alle manovre precitate. Il procedimento più usato fu il seguente:

L'obbiettivo immediato è un campo d'aviazione nemico. Con la protezione degli apparecchi da caccia contro l'aviazione nemica e degli apparecchi da bombardamento che neutralizzano il fuoco dei difensori del campo, vengono lanciati dei gruppi di 25—30 paracadutisti che, per diminuire la dispersione, non aprono il loro paracadute che al più tardi possibile. Mediante altri paracaduti vengono discese le mitragliatrici, la munizione ed anche dei pezzi leggeri d'artiglieria. Una volta riuniti, questi uomini danno l'assalto e conquistano il campo d'aviazione, sul quale atterrano poi i grossi areoplani con effettivi importanti ed armamento più potente.

Si potrebbe così, nello spazio di un'ora, sbarcare parecchie migliaia di uomini, rappresentanti una forza capace di ottenere dei risultati importanti. Alle ultime manovre di Mosca dell'anno 1936, sono scesi in questo modo 2000 uomini, che si sono impossessati di un aerodromo, sul quale è poi sbarcato un intero reggimento di fanteria. Ma è evidente che non si trattava quì di una operazione condotta su un vero piede di guerra, nel qual caso il suo risultato sarebbe molto dubbio. Essa presuppone dapprima l'impiego di un gran numero di apparecchi di bombardamento e di trasporto e di condizioni favorevoli di tempo. Il raggruppamento dei diversi distaccamenti di paracadutisti può essere molto ostacolato dal vento e dalla costituzione del terreno. Le armi e le munizioni che vengono lanciate con dei paracaduti aperti già alla partenza subiranno l'influenza delle correnti aeree molto più che i soldati che aprono il loro paracadute solo all'ultimo momento. D'altra parte, in caso effettivo il terreno sarebbe stato fortemente occupato e difeso. Gli apparecchi che trasportavano i paracadutisti volavano a circa 700 m di altezza. Sarebbe quindi stato assai facile per le armi antiaeree della difesa di causare delle forti perdite ai velivoli, ai loro equipaggi ed ai paracadutisti durante la discesa, al momento dell'atterraggio e prima del loro raggruppamento in formazione di combattimento. E pur ammettendo che queste ondate di paracadutisti avessero potuto impossessarsi rapidamente del terreno d'aviazione, i difensori di quest'ultimo, anche scacciati, avrebbero potuto continuare a battersi ed a mitragliare da lontano il terreno, ostacolando così seriamente lo sbarco delle truppe caricate sui grossi apparecchi da trasporto.

L'istruzione dei paracadutisti sovietici è sicuramente seria e suscettibile di dare dei risultati interessanti. Si ha però il diritto di conservare un certo scetticismo circa i risultati ottenuti nelle manovre summenzionate. Ciò nonostante, bisogna pur ammettere che in certi casi speciali i paracadutisti possono essere utilizzati con efficacia. È pertanto conveniente avere dei paracadutisti ben istruiti e di stabilire con buon senso e sagacia le possibilità del loro impiego tattico.

Lo spirito militare della Svizzera nell'arte

(Com.) Un comitato composto di ufficiali, sott'ufficiali e soldati intende pubblicare sotto gli auspici dei consiglieri federali Etter e Minger un'opera illustrata «Lo spirito militare della Svizzera nell'arte». Essa dovrà far conoscere i rapporti esistenti fra l'esercito e l'arte durante i secoli. Il comitato di pubblicazione prega i detentori di pitture inedite rappresentanti battaglie o sfilate, di disegni originali, ritratti ecc. di segnalare queste opere, se possibile con riproduzione, al Museo delle Belle Arti di Lucerna.

Corso ripetizione della brigata ticinese

La brigata ticinese è entrata in servizio per il corso di ripetizione il lunedì 7 marzo al campo militare di Bellinzona. Benchè molti cambiamenti di incorporazione siano avvenuti in seguito alla nuova organizzazione, i soldati hanno facilmente trovato il loro posto nelle nuove compagnie. È stato distribuito il materiale durante la mattinata e subito dopo mezzogiorno, smaltita la galba, le compagnie sono partite in ordine perfetto per occupare gli accantonamenti.

Il comando del reggimento 30 si trova a Bellinzona. Dei suoi due battaglioni, il 94 (Capitano Piero Balestra) ha preso stanza a Gudo; la prima compagnia del battaglione è accantonata a Tenero, la seconda a Carasso, la terza a Monte Carasso, la quarta a Cugnasco e la quinta pure a Cugnasco. Il comando del batt. 95 (Capitano Lombardi Mirto) si trova a Giubiasco. La prima compagnia è a Cadenazzo, la seconda a Camorino, la terza a Ravecchia, la quarta a Magadino. Si trova a Bellinzona anche il comando della brigata e la compagnia ciclisti 29. Del reggimento 32, solo il battaglione carabinieri 9 (Maggiore Mario Martinoni) è attualmente sotto le armi. Le sue compagnie sono distribuite fra le località di Roveredo, S. Vittore, Lumino e Castione.

Il Reggimento 30 è comandato dal sig. ten. col. Vegezzi, il 32 dal sig. ten. col. Antognini.

Comanda la brigata il sig. col. Waldis. È pure presente il sig. col. divisionario Tissot.

Il magnifico tempo, straordinariamente «militarista», tiene in ottima salute i soldati delle brigate ticinese. Le infermerie sono quasi vuote.